DEUX-SÈVRES

Liberté
Égalité
Fraternité

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°79-2024-047

PUBLIÉ LE 14 FÉVRIER 2024

Sommaire

SGC 79 /

79-2023-12-01-00002 - Arrêté portant désignation des membres du comité social de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités et de la Protection des Populations des Deux-Sèvres et de sa formation spécialisée (2 pages) Page 3

SGC 79

79-2023-12-01-00002

Arrêté portant désignation des membres du comité social de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités et de la Protection des Populations des Deux-Sèvres et de sa formation spécialisée

PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat Général Commun PRH/UASP
Adresse mail : sgc.dialogue.social@deux-sevres.gouv.fr

ARRÊTÉ

portant désignation des membres du comité social de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités et de la Protection des Populations des Deux-Sèvres et de sa formation spécialisée

Le directeur de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités et de la protection des populations des Deux-Sèvres

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2022 instituant des comités sociaux d'administration au sein des ministères de l'intérieur et des outre-mer ;

Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'intérieur et des outre-mer ;

Vu l'arrêté NOR TFPX2234445A du 30 novembre 2022 modifiant l'arrêté du 9 mars 2022 portant dérogation à l'utilisation du vote électronique en vue du prochain renouvellement général des instances de dialogue social dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le procès-verbal de dépouillement et de proclamation des résultats du 8 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté du 16 janvier 2023 portant désignation des membres du comité social de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités et de la Protection des Populations des Deux-Sèvres et de sa Formation Spécialisée ;

Vu l'arrêté du 11 avril 2023 portant modification désignation des membres du comité social de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités et de la Protection des Populations des Deux-Sèvres et de sa Formation Spécialisée ;

Considérant le départ de Mme BOULLAIS Alexandra, membre suppléant du syndicat FO ;

ARRÊTE :

Article 1er

Les arrêtés préfectoraux du 16 janvier 2023 et 11 avril 2023 susvisés sont abrogés.

Article 2

Le comité social d'administration de proximité de la direction départementale des Deux-Sèvres est composé comme suit :

a) Représentants de l'administration :

- M. ADAMUS Christophe, directeur de la DDETSPP
- M. COUSIN Vincent, directeur adjoint de la DDETSPP
- Mme CHAPLAIN Sandrine, directrice adjointe de la DDETSPP

b) Représentants du personnel : 5 membres titulaires et 5 membres suppléants.

Le président est assisté du secrétariat général commun départemental, et en tant que de besoin, par les membres de l'administration exerçant des fonctions de responsabilité et concernés par des questions soumis à l'avis du comité.

Article 3

Sont désignés en qualité de représentants du personnel au sein du comité social d'administration susmentionné :

Membres titulaires	Membres suppléants
Au titre de FO	
Mme ESCOFFIER Corinne	M. VIDARD Sébastien
M. SAUNDERS Ewan	Mme MARET Aline
M. SANGUA Claude	Mme HERAUD Valérie
Mme LAURENT Fabienne	M. GRENOUILLEAU Christophe
Au titre de FSU	
Mme TORNY Laetitia	Mme BERTAUD Pauline

Article 4

Sont désignés en qualité de représentants du personnel au sein de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du comité social d'administration ministériel unique :

Membres titulaires	Membres suppléants
Au titre de FO	
Mme ESCOFFIER Corinne	M. VIDARD Sébastien
M. SAUNDERS Ewan	M. GRENOUILLEAU Christophe
M. SANGUA Claude	Mme LAURENT Fabienne
Mme MARET Aline	Mme HERAUD Valérie
Au titre de FSU	
Mme TORNY Laetitia	M. GASCOIN Stéphane

Article 5

Le secrétariat général commun 79 est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le - 1 DEC. 2023

Le Directeur de la DDETSPP
des Deux-Sèvres

Le Directeur départemental de l'emploi, du travail,
des solidarités et de la protection des populations

Christophe ADAMUS